



## LE PRITH 2022-2024 UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Le PRITH a vocation à organiser la concertation de ses membres sur les orientations stratégiques à mettre en œuvre, afin de favoriser l'insertion des personnes handicapées et mettre en cohérence les actions conduites dans les différents politiques (santé, travail, emploi, orientation, formation professionnelle,...). Cette concertation a été organisée dans le cadre des nouvelles instances du PRITH, à travers un long processus de consultation incluant la sollicitation des bénéficiaires – personnes en situation de handicap et employeurs.

### L'ORGANISATION DU PRITH ET LA DÉMARCHE PARTENARIALE DE CO-CONSTRUCTION DU PLAN D' ACTIONS :

- ▶ Une démarche de consultation conduite à travers plusieurs modalités : des ateliers thématiques, des entretiens bilatéraux avec des acteurs de l'insertion et de la formation, et la plateforme participative.
- ▶ Des nouvelles orientations issues de cette consultation, validées en comité stratégique le 9 décembre 2021.
- ▶ Ces orientations ont été déclinées en actions autour de 4 axes principaux lors du comité opérationnel du 28 janvier 2022 :

**AXE 1**

Préparation et entrée dans la vie active des jeunes handicapés

**AXE 2**

Recherche d'emploi, développement des compétences  
Accès à l'emploi

**AXE 3**

Prévention de la désinsertion professionnelle et maintien dans l'emploi

**AXE 4**

Communication  
Professionnalisation  
Participation

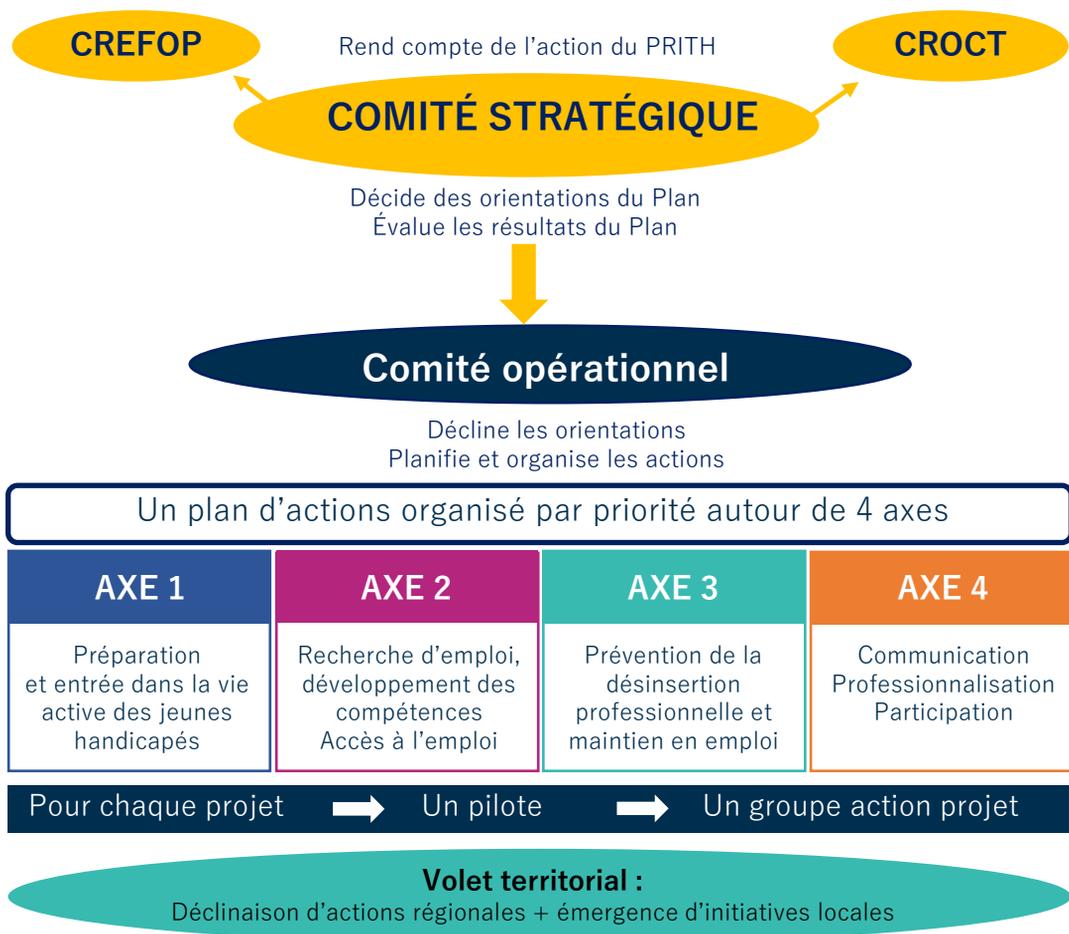
## L' ANIMATION TERRITORIALE DU PLAN D' ACTIONS

s'effectue par la mise en place de groupes projets mandatés par le comité opérationnel. Ces groupes projets sont composés de différents partenaires concernés par la thématique et pilotés par un ou plusieurs acteurs volontaires qui mettent en œuvre l'action désignée.

elle s'organise ainsi autour d'instances et de groupes projets qui lui sont propres, elle s'articule également avec d'autres instances et dispositifs territoriaux (Plan régional de santé au travail, CROCT, CREFOP, territoires 100% inclusif, communauté 360...) et les orientations et stratégies nationales (1jeune1solution, école inclusive...). Le PRITH a en effet vocation à soutenir les dynamiques en présence ou à répondre à des besoins non couverts.

## LA GOUVERNANCE DU PRITH

s'organise dans le respect des prérogatives et champs de compétence de chacune des institutions représentées, comme des engagements bi/multipartites existants. Si



Chaque partenaire du PRITH – notamment le Rectorat, l'ARS, le Conseil régional, les Conseils départementaux, l'Agefiph et le FIPHFP, Pôle emploi, Chéops, l'ARML, la Sécurité sociale des différents régimes, les représentants des employeurs et des salariés... - développe par ailleurs ses propres actions ou politiques en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées.

*L'organisation et les orientations du PRITH sont par ailleurs développées dans un accord cadre du PRITH – l'accord 2023-2025 étant en cours de signature*

# LE PLAN D' ACTIONS DU PRITH 2022-2024

## AXE 1 | PRÉPARATION ET ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE DES JEUNES HANDICAPÉS

### Enjeux et orientations

- ▶ Accompagner les transitions éducation / emploi, privilégiant tant que possible l'accès au milieu ordinaire
- ▶ Soutenir les dynamiques locales en matière d'insertion professionnelle des jeunes handicapés

**Action 1.1** Optimiser les transitions pour les jeunes en situation de handicap bénéficiant d'ULIS , entre leur parcours scolaire et l'emploi

**Action 1.2** Renforcer les opportunités et capacités d'accompagnement des jeunes handicapés par les missions locales

## AXE 2 | RECHERCHE D'EMPLOI, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, ACCÈS À L'EMPLOI

### Enjeux et orientations

- ▶ Déployer et renforcer les coopérations territoriales pour accompagner les transitions des personnes handicapées entre milieux d'insertion
- ▶ Apporter des réponses adaptées aux personnes handicapées confrontées à des situations de handicap spécifiques

**Action 2.1** Poursuivre le déploiement de la démarche PCTI

**Action 2.2** Promouvoir les ressources à disposition pour les personnes ayant des troubles neurodéveloppementaux

**Action 2.3** Organiser des rencontres thématiques avec les acteurs du dialogue social.

## AXE 3 | PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI

### Enjeux et orientations

- ▶ Déployer et renforcer les coopérations territoriales pour accompagner les transitions des personnes handicapées entre milieux d'insertion
- ▶ Apporter des réponses adaptées aux personnes handicapées confrontées à des situations de handicap spécifiques

**Action 3.1** Accompagner les dynamiques départementales en matière de maintien dans l'emploi

## AXE 4 | COMMUNICATION, PROFESSIONNALISATION, PARTICIPATION

### Enjeux et orientations

- ▶ Améliorer l'accessibilité des informations portant sur l'emploi et le maintien en emploi des personnes handicapées et la visibilité des actions du PRITH, soutenir la montée en compétence des acteurs de l'emploi sur le sujet du handicap, organiser la participation des personnes concernées.

**Action 4.1** Faire évoluer les outils de communication du PRITH

**Action 4.2** Organiser la participation des personnes handicapées au PRITH

**Action 4.3** Mutualiser et constituer une base de données des actions de sensibilisation et de professionnalisation disponibles

## AXE 1 | PRÉPARATION ET ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE DES JEUNES HANDICAPÉS

**ACTION 1.1** Optimiser les transitions pour les jeunes en situation de handicap bénéficiant d'ULIS, entre leur parcours scolaire et l'emploi



### LES OBJECTIFS

- Modéliser les parcours favorisant les passerelles éducation-emploi
- Mettre en œuvre une expérimentation
- Capitaliser sur des expériences menées

**Pilote** : Rectorat de l'Académie de Normandie

**Groupe projet territorial Le Havre** : Rectorat académie Normandie, Cap emploi, Mission Locale, Pôle emploi, coordonnateurs ULIS, enseignants référents



### LES RÉALISATIONS

- Modélisation d'un dispositif passerelle pour 25 jeunes sortant d'ULIS
- Mise en place d'une convention entre le Rectorat de l'académie de Normandie et le Service Public de l'Emploi du Havre, l'Agefiph, le Fiphfp, la MDPH



### LES SUITES

- Suivi de la première cohorte de bénéficiaires
- Bilan de la première année

**ACTION 1.2** Renforcer les opportunités et capacités d'accompagnement des jeunes handicapés par les missions locales



### LES OBJECTIFS

- Animation du réseau des référents handicap des missions locales

**Pilote** : ARML

**Groupe projet territorial** : Dreetts, Agefiph, ARML



### LES RÉALISATIONS

- Organisation de 3 réunions de référents handicap
- Mise en place d'un plan de formation : suivi de webinaires thématiques, formation « aborder et accompagner le handicap dans ma pratique professionnelle », formation ARIA «Accompagner, Repérer, Insérer les jeunes autistes » en partenariat avec l'ARML Ile de France
- Conduite d'une enquête sur la mise en œuvre du rôle de référent handicap et les besoins d'accompagnement
- Co-conception avec les référents d'un livret d'accueil comportant une cartographie des acteurs



### LES SUITES

- Finalisation du livret d'accueil du référent handicap (cartographie des prestations et acteurs)
- Poursuite du déploiement du programme de professionnalisation
- Mise en ligne d'un outil de partage de bonnes pratiques

**ACTION 2.1** Poursuivre le déploiement de la démarche PCTI (Pôle de compétences territorialisées pour l'insertion professionnelle en milieu ordinaire)



### LES OBJECTIFS

- Favoriser le développement de synergies et d'appuis réciproques entre les professionnels du médico-social et ceux du Service Public de l'Emploi (SPE - Pôle emploi, Cap emploi, Mission Locale)
- Capitaliser les expériences significatives

**Pilote** : ARS

**Groupe projet** : rencontres bilatérales avec les professionnels du médico-social et du SPE, Aramis



### LES RÉALISATIONS

- Examen des complémentarités des dispositifs d'accompagnement territoriaux (Plateforme emploi accompagné, SPIE, Communauté 360, PCTI)
- Repérage et valorisation des projets mis en œuvre, permettant des coopérations entre professionnels du SPE et du médico-social



### LES SUITES

- Finalisation de la capitalisation des projets et valorisation/ partage via le nouveau site du PRITH

**ACTION 2.2** Promouvoir les ressources à disposition pour les personnes ayant des troubles neurodéveloppementaux



### LES OBJECTIFS

- Informer les familles et associations sur les dispositifs d'insertion professionnelle et appuis spécifiques mobilisables

**Pilote** : Coordination handicap Normandie (CHN)

**Groupe projet** : Agefiph, ARML, DR Pôle emploi, Chéops, MDPH, CHN



### LES RÉALISATIONS

- Organisation d'un webinaire régional à destination des associations, des personnes et des familles concernées par les troubles du neurodéveloppement
- Élaboration et diffusion d'un «Question-Réponse» issu du webinaire avec l'ensemble des partenaires impliqués
- Prise de contact avec les associations intéressées pour organiser des rencontres locales, favoriser un rapprochement entre les professionnels du SPE et les personnes concernées



### LES SUITES

- Finalisation du recueil des besoins en matière d'accompagnement vers l'insertion professionnelle
- Soutien aux initiatives et rencontres locales

**ACTION 2.3** Organiser des rencontres thématiques à destination des acteurs du dialogue social



### LES OBJECTIFS

- Organiser des rencontres thématiques en s'appuyant sur l'observatoire du dialogue social

**Pilote** : Agefiph

**Groupe projet** : DDETS 50, Agefiph



### LES RÉALISATIONS

- Organisation d'un webinaire régional «Dialogue social et maintien en emploi : comment préparer le retour à l'emploi d'un salarié ?»
- Préparation d'un deuxième webinaire sur les outils de reprise progressive du travail



### LES SUITES

- Examen des actions stratégiques à mettre en œuvre et éventuelles programmations complémentaires

**ACTION 3.1** Accompagner les dynamiques départementales en matière de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien dans l'emploi



**LES OBJECTIFS**

- Soutenir et développer les coopérations entre acteurs de la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi
- Articuler sur les territoires les plans d'actions PRITH et PRST

**Pilotes régionaux :** Dreets, Carsat, Agefiph

**Groupe projet régional :** Dreets, Carsat, Agefiph, Pôle emploi, Cap emploi, Aract

**Pilotes départementaux :** Selon les configurations départementales

**Groupe projet départemental :** Acteurs de la PDP et du maintien du territoire concerné



**LES RÉALISATIONS**

- Organisation de 6 séminaires départementaux (2020 - 2022)



Implication des services sociaux CARSAT MSA S Maritime et services médicaux CPAM MSA, Cap emploi, SPST, Pôle emploi, MDPH/MDA

- Suites données aux rencontres (2022 - 2023)

76	27	14	61	50
Organisation d'un forum sur le Havre (6 octobre 2022)	Organisation de rencontres en direction des assurés PDP	Installation d'un comité maintien Calvados	Planification d'un cycle d'ateliers de prospective sur la PDP	Organisation de petits-déjeuners employeurs



**LES SUITES**

- Déploiement des projets/ événements portés par les départements
- Prise en compte de travaux locaux à l'échelle régionale (articulation PRITH/ PRST)

**ACTION 4.1** Faire évoluer les outils de communication du PRITH



**LES OBJECTIFS**

- Optimiser les outils de communication du PRITH – notamment le site Internet

**Pilotes** : Dreetts, Agefiph

**Groupe projet** : Panel de contributeurs aux travaux d'évolution des outils



**LES RÉALISATIONS**

- Préfiguration du nouveau site du PRITH (élaboration du cahier des charges)
- Entretiens auprès d'utilisateurs et ateliers de co-conception (Dreetts, Agefiph, MDPH, Coordination Handicap Normandie, ARML, Chéops, Pôle emploi, Centre ressources Aramis, Association Pré de la Bataille)
- Diffusion de la lettre d'information du PRITH : 4 par an, diffusée à plus de 1000 abonnés
- Création d'une chaîne YouTube dédiée au PRITH Normand

[https://www.youtube.com/channel/UC\\_TWVZ30aSIRREojcLU4JOQ](https://www.youtube.com/channel/UC_TWVZ30aSIRREojcLU4JOQ)



**LES SUITES**

- Développement et mise en ligne du nouveau site du PRITH
- Elargissement des travaux aux supports associés (lettre d'information, réseaux sociaux, etc.)

**ACTION 4.2** Organiser la participation des personnes handicapées au PRITH



**LES OBJECTIFS**

- Impliquer les personnes handicapées dans la mise en œuvre du PRITH – élaboration des projets, contribution aux actions, évaluation...

**Pilote** : Coordination Handicap Normandie (CHN)

**Groupe projet** : Dreetts, Agefiph, CHN



**LES RÉALISATIONS**

- Analyse des expériences et pratiques dans les différents PRITH
- Impulsion d'une démarche pour la région Normandie : plateforme participative à l'occasion de l'élaboration du nouveau plan, implication de personnes concernées dans les actions et instances, ...



**LES SUITES**

- Stabilisation et formalisation de la démarche de participation
- Communication auprès des personnes concernées